

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 734 884 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
02.10.1996 Bulletin 1996/40

(51) Int. Cl.⁶: **B42F 7/00, B42F 7/06**

(21) Numéro de dépôt: **95104717.4**

(22) Date de dépôt: **30.03.1995**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LI LU MC NL
PT SE**

(71) Demandeur: **EMEY, Société Anonyme**
F-88110 Raon-l'Etape (FR)

(72) Inventeur: **Caquel, Maurice**
F-88110 Raon l'Etape (FR)

(74) Mandataire: **Bossard, Jacques-René**
Meyer & Partenaires
Conseils en Propriété Industrielle
Bureaux Europe
20, place des Halles
67000 Strasbourg (FR)

(54) **Perfectionnement à la fabrication de parapheurs et trieurs**

(57) Parapheur ou trieur du type se composant d'une pluralité de chemises contrecollées les unes sur les autres, chaque chemise étant réalisée à partir d'une feuille formée d'au moins deux couches assemblées à l'état humide lors de la fabrication du papier, ou d'au moins deux feuilles contrecollées, et présentant des propriétés respectives telles que ladite feuille présente une face intérieure offrant des propriétés de revêtement et une face extérieure offrant des propriétés de renforcement,

caractérisé en ce que

lesdits matériaux sont des papiers sélectionnés à partir de leurs qualités propres, à savoir pour le revêtement, des papiers présentant des propriétés d'absorption et/ou de résistance mécanique et/ou de rigidité, et pour le renforcement, des papiers présentant des propriétés de résistance mécanique et/ou d'aspect esthétique, notamment coloré.

EP 0 734 884 A1

Description

La Déposante a décrit dans la Demande de brevet français N° 92 10117 du 14 Août 1992 un parapheur ou trieur se composant d'une pluralité de chemises contrecollées les unes sur les autres, dont la particularité réside dans le fait que chaque chemise est réalisée à partir d'une feuille formée d'au moins deux couches assemblées à l'état humide ou d'au moins deux feuilles contrecollées, et possédant des propriétés différentes de manière à présenter une face intérieure offrant des propriétés de revêtement et une face extérieure offrant des propriétés de renforcement.

Dans la Demande de Brevet Français N° 94 01912 du 16 Février 1994, la Déposante a décrit une extension de cette technique aux trieurs et parapheurs à onglets et à onglets de rétention.

Dans ces deux Demandes, toute une série de matériaux sont énumérés en vue de la mise en oeuvre de cette technique, mais sans que, pour les unes et les autres des deux propriétés requises, ne soit présenté comme préférentiel l'un des matériaux énumérés (ou un groupe spécifique d'entre eux).

Or, il s'il est vrai que, dans leur ensemble, tous les matériaux énumérés puissent convenir à des degrés divers à cette application, le développement de ces produits (parapheurs et trieurs) a conduit la Déposante à constater que, pour des raisons économiques aussi bien que techniques, il est particulièrement avantageux d'utiliser comme matériaux deux types de papiers, sélectionnés à raison de leurs qualités propres, à savoir :

- pour le revêtement, des papiers présentant des propriétés d'absorption, et/ou de résistance mécanique et/ou de rigidité, à savoir du buvard ou de la carte, ou un papier fort.
- pour le renforcement, des papiers présentant des propriétés de résistance mécanique (usure et/ou déchirement), et/ou d'aspect esthétique, notamment coloré, à savoir du papier dit "d'impression", "d'écriture", de "couverture" ou d'emballage, ou toute autre qualité de papier.

Ainsi, chaque papier est sélectionné selon sa nature, de manière à remplir chacun ses fonctions propres dans la feuille complexe optimale utilisée dans la composition du parapheur ou trieur.

La présente invention vise donc le perfectionnement à la technique décrite aux deux Demandes de Brevets précitées, perfectionnement consistant, dans la sélection des matériaux destinés à conférer à chaque chemise ou feuillet à onglet ou à onglet de rétention composant un parapheur ou trieur des propriétés différentes selon qu'il s'agit de sa face intérieure ou de sa face extérieure, à utiliser pour le revêtement, des papiers présentant des propriétés d'absorption, et/ou de résistance mécanique et/ou de rigidité, et pour le renforcement, des papiers présentant des propriétés de

résistance mécanique (usure et/ou déchirement), et/ou d'aspect esthétique, notamment coloré, à savoir, plus spécialement, selon l'invention, à réaliser chaque chemise ou feuillet à onglet ou à onglet de rétention en utilisant un papier réalisé sous forme d'une première couche ou feuille d'un papier choisi entre du buvard ou de la carte ou un papier fort et d'une seconde couche ou feuille d'un papier choisi entre du papier dit "d'impression" (tel que par exemple le papier offset), "d'écriture", de "couverture" ou d'emballage (tel que par exemple le Kraft), ou toute autre qualité de papier.

Grâce à cette sélection, la qualité des trieurs ou parapheurs, résultant de l'association de ces deux matériaux préférentiels devient exceptionnelle, grâce à la conjonction des propriétés optimales des deux matériaux, associés par contrecollage ou assemblage à l'état humide lors de la fabrication du papier pour la réalisation des feuilles constituant les chemises avec lesquelles sont réalisés ces parapheurs et trieurs.

On va illustrer au moyen de quelques exemples d'application, bien entendu non limitatifs.

Exemple 1 : parapheur

Dans cet exemple, un parapheur est réalisé au moyen de chemises pleines dont chacune est constituée par une feuille de buvard sur laquelle est contrecollée ou assemblée, à l'état humide lors de la fabrication du papier, une feuille de papier noir ou coloré, servant par ailleurs à former le dos extérieur du parapheur.

Exemple 2 : parapheur à onglets ou à onglets de rétention

Dans cet exemple, un parapheur est réalisé au moyen de feuillets à onglets ou à onglets de rétention dont chacun est constitué par une feuille de buvard repliée et partiellement collée de manière connue en vue de créer sur chaque page dudit parapheur au moins un onglet ou un onglet de rétention, sur cette feuille de buvard étant contrecollée ou assemblée à l'état humide lors de la fabrication du papier une feuille de papier noir ou coloré, servant par ailleurs à former le dos extérieur du parapheur.

Dans ces deux premiers exemples, la face de la chemise constituée par du buvard assurera les propriétés d'absorption de la page considérée du parapheur, tandis que la face constituée par le papier noir ou coloré contrecollé ou assemblé à l'état humide lors de la fabrication du papier sur le buvard, lui confèrera à la fois une meilleure résistance mécanique et un aspect esthétique caractéristique.

Exemple 3 : trieur

Dans cet exemple, un trieur est réalisé au moyen de chemises dont chacune est constituée par une feuille de carte ou de papier fort sur laquelle est contrecollée ou assemblée, à l'état humide lors de la fabrication du

papier, une feuille de papier noir ou coloré, servant par ailleurs à former le dos extérieur du trieur.

Dans ce dernier exemple, la face de la chemise constituée par de la carte assurera les propriétés de résistance mécanique et de rigidité de la chemise, tandis que la face de la chemise constituée par le papier noir ou de couleur contrecollé ou assemblé à l'état humide lors de la fabrication du papier sur la carte, lui conférera à la fois un renforcement et un aspect esthétique propre.

Bien entendu, ces exemples sont donnés à titre d'illustrations des diverses formes que peut prendre l'invention, selon qu'elle est appliquée aux parapheurs ou aux trieurs.

Il est bien évident que, dans le cas des parapheurs, la face de revêtement de chaque chemise sera de préférence en buvard, ce qui implique que la face de renforcement devra assurer à la fois les propriétés de résistance mécanique de la chemise, et facultativement son aspect esthétique, tandis qu'à l'inverse, dans le cas des trieurs, la face de revêtement sera de préférence en carte, de sorte que l'on peut considérer que la face de renforcement assurera plus vraisemblablement l'aspect esthétique, et parallèlement les propriétés de résistance mécanique de la chemise, notamment au déchirement.

De nombreuses variantes de l'invention sont donc possibles, et il est notamment bien entendu qu'elle n'est pas obligatoirement liée aux structures de parapheurs et de trieurs décrites dans les deux Demandes de Brevets précitées, mais s'applique plus généralement à tous les types de parapheurs et de trieurs.

Revendications

1. Parapheur ou trieur du type se composant d'une pluralité de chemises contrecollées les unes sur les autres, chaque chemise étant réalisée à partir d'une feuille formée d'au moins deux couches assemblées à l'état humide lors de la fabrication du papier, ou d'au moins deux feuilles contrecollées, et présentant des propriétés respectives telles que ladite feuille présente une face intérieure offrant des propriétés de revêtement et une face extérieure offrant des propriétés de renforcement,

caractérisé en ce que

lesdits matériaux sont des papiers sélectionnés à partir de leurs qualités propres, à savoir pour le revêtement, des papiers présentant des propriétés d'absorption et/ou de résistance mécanique et/ou de rigidité, et pour le renforcement, des papiers présentant des propriétés de résistance mécanique et/ou d'aspect esthétique, notamment coloré.

2. Parapheur ou trieur selon la revendication 1, caractérisé en ce que les papiers destinés à constituer la face de revêtement sont choisis entre les buvards, les cartes ou un papier fort.

3. Parapheur ou trieur selon la revendication 2, caractérisé en ce que les papiers destinés à constituer la face de renforcement sont choisis entre les papiers dits "d'impression", "d'écriture", de "couverture" et d'emballage, ou toute autre qualité de papier ou de papiers spéciaux.

4. Parapheur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il est réalisé au moyen de chemises pleines dont chacune est constituée par une feuille de buvard sur laquelle est contrecollée ou assemblée, à l'état humide lors de la fabrication du papier, une feuille de papier noir ou de couleur, servant par ailleurs à former le dos extérieur du parapheur.

5. Parapheur selon la revendication 4, caractérisé en ce que ladite feuille de buvard est repliée et collée partiellement de manière à créer un onglet ou un onglet de rétention.

6. Trieur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il est réalisé au moyen de chemises pleines constituées chacune par une feuille de carte ou papier fort sur laquelle est contrecollée ou assemblée, à l'état humide lors de la fabrication du papier, une feuille de papier noir ou de couleur, servant par ailleurs à former le dos extérieur du trieur.

7. Trieur selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il est réalisé au moyen de feuilles de carte repliées et collées partiellement de manière à créer un onglet ou un onglet de rétention.



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 95 10 4717

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y	FR-A-2 694 726 (EMEY) * le document en entier * ---	1-7	B42F7/00 B42F7/06
Y	GB-A-1 070 217 (BAMBERGER KALIKOFABRIK) * le document en entier * ---	1-7	
A	FR-A-2 588 799 (JOWA) * le document en entier * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			B42F B42D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 28 Août 1995	Examineur Evans, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.92 (P04C02)